

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2008

OBJET

de la Délibération

ACTION SCOLAIRE ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

Date de convocation du Conseil Municipal

7 février 2008

Date d'affichage : 7 février 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur AUDRAN

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme TRENVOUEZ, M. JARNO, Mme JEHANNO, M. GIRALDON, Mme RENNUIT, M. PODVIN, Mme PIERRE, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

Mme LE QUELLEC, M. LUCAS, M. LE MAPIHAN, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, KALKAS, LE BIAVANT, Mme LE POETVIN, M. LE BELLER, Mmes GOUTTEQUILLET, BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mmes PESSEL, LE POTIER, M. AUDRAN, Mme ROUYER, M. ELIE, Mme LE NY, M. PRIE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme LE MOING à Mme JEHANNO

Absents

Mme. LAGUEUX

M. LE ROUX

M. COLLET

ACTION SCOLAIRE, ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

Rapport de Jean Paul JARNO

A titre divers, des organismes de formation et différentes associations ont formulé des demandes de subvention.

L'examen des différents dossiers permet de proposer les subventions suivantes :

- Comité de Liaison du Concours Scolaire de la Résistance et de la Déportation : 150 euros
- Comité Départemental de la Prévention Routière : 88 euros
- Chambre des Métiers des Côtes d'Armor : 40 euros
- Chambre des Métiers d'Ille et Vilaine : 120 euros
- Chambre des Métiers du Morbihan : 1 200 euros
- Chambre des Métiers d'Indre et Loire : 40 euros
- Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment des Côtes d'Armor : 120 euros

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 14 février 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**